



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation préoccupante des effectifs de la médecine scolaire

Question écrite n° 1754

Texte de la question

M. Emmanuel Fernandes appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale sur la situation préoccupante de la médecine scolaire, notamment dans le département du Bas-Rhin, où les effectifs de médecins scolaires continuent de chuter de manière alarmante. Selon l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), le Bas-Rhin comptait encore 17 médecins scolaires en 2022, ce nombre a diminué à 14 en 2024 et les projections indiquent qu'il n'en restera que 4 en 2026 pour toute l'académie. Voilà la conséquence très concrète de la politique macroniste menée depuis en 7 ans en matière de santé et d'éducation ! Ce manque de médecins scolaires n'est en effet pas propre au Bas-Rhin. À l'échelle nationale, le rapport conjoint de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), publié en 2023, souligne une baisse continue des effectifs depuis plusieurs années, avec un nombre total de médecins scolaires tombé à environ 900 pour plus de 12 millions d'élèves. Le nombre de candidats aux concours est faible et les postes vacants ne cessent de s'accumuler. Cette réduction drastique des effectifs est la conséquence directe du manque d'attrait du métier. Les problématiques sont les mêmes que pour les autres professions de l'enseignement : des rémunérations insuffisantes, la difficulté du métier qui n'est pas assez prise en considération ou encore le manque de reconnaissance de la hiérarchie. Cette désertion compromet gravement la capacité à assurer un suivi médical régulier pour les élèves du département, notamment dans le cadre des visites médicales obligatoires et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Face à cette situation critique, M. le député souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour enrayer cette diminution des effectifs sur l'ensemble du territoire national. Il l'interroge également sur les dispositifs spécifiques prévus pour rendre la profession plus attractive, notamment par des améliorations salariales et une meilleure reconnaissance des conditions de travail des médecins scolaires, afin d'assurer une prise en charge équitable de la santé de tous les élèves.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Fernandes](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1754

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2024](#), page 5799